Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 15 janvier 2019, à 19 h 30,** à la salle de l'hôtel de ville, à Saint-Benoît-Labre, le conseil municipal a adopté par sa résolution 123561-01-2019 le règlement numéro 578-2018 traitant de l'imposition des taux de taxes et des tarifs de compensation des services pour pourvoir aux dépenses de l'année 2019 et les modalités de leur perception.

Toutes personnes intéressées peuvent se présenter au bureau municipal sur les heures d'ouverture pour consulter ledit règlement ou se rendre sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.saintbenoitlabre.qc.ca

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 16e jour du mois de janvier 2019

Édith Quirion
Directrice Générale/Sec.-Trés.